



La Lettre de Saint Florent

JAMAIS PLUS LA GUERRE ? (III)

Saint Thomas d'Aquin a synthétisé l'enseignement de la tradition chrétienne sur la guerre juste. Puisant abondamment dans les écrits de saint Augustin, l'Aquinate distingue les règles morales qui doivent présider au déclenchement de la guerre (*jus ad bellum*) et à son déroulement (*jus in bello*).

Quant à son déclenchement, la guerre n'est licite que si elle est déclarée par l'autorité politique pour réparer une injustice grave et restaurer la paix (II-II, q. 40, a. 1).

Quant à son déroulement, la guerre n'est juste qu'à condition de respecter les principes de discrimination — en préservant et protégeant les non-combattants — et de proportionnalité — en choisissant les moyens adéquats pour éviter les morts et destructions inutiles.

LES ALÉAS D'UNE DOCTRINE

La doctrine de la guerre juste a subi par la suite une longue éclipse. Elle fait son retour dans le contexte de la guerre du Vietnam grâce à un ouvrage de Michael Walzer intitulé **Guerres justes et injustes** (Basic Books, New York, 1977). Depuis lors, les allusions qui la concernent se multiplient outre-Atlantique :

- l'invasion du Panama par les États-Unis (20 décembre 1989-31 janvier 1990) a reçu pour nom de code « opération Juste Cause »,

- peu avant d'ordonner l'invasion de l'Irak, Georges W. Bush qualifie l'intervention militaire de « juste cause » (**Discours sur l'état de l'Union**, 28 janvier 2003),

- résolu à envoyer plus de troupes en Afghanistan, Barak Obama se justifie en évoquant l'idée de « guerre juste » (**Discours de réception du prix Nobel de la paix**, 10 décembre 2009).

Héritière d'une antique tradition chrétienne, invoquée récemment par des autorités séculières, la doctrine de la guerre juste fait paradoxalement l'objet de réserves de la part du pontife régnant (cf. encyclique **Fratelli tutti**, 3 octobre 2020, n° 258).

Mal à l'aise face à la peine de mort, le magistère actuel est également troublé face à la guerre. Dès lors qu'à ses yeux la société est au service de la personne et que le droit à la vie est fondamental, être privé de la vie voire la sacrifier pour assurer le bien commun devient incompréhensible et intenable.

Ces aléas ont amené le colonel François-Régis Legrier jeter un regard neuf sur la guerre juste dans **Si tu veux la paix prépare la guerre** (Via Romana, 2018). Ses réflexions méritent le détour.

Jun 2021

Adresses

Prieuré Saint-Florent
93, rue du Général De Gaulle
67280 URMATT
Tél. 09 60 40 01 77
prieurestflorent.fsspx@sfr.fr

Chapelle N.D. du Rosaire
28, rue du Faubourg-de-Pierre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 22 61 06

Sommaire

Plus jamais la guerre ?
(III) p. 1
Quand saint Paul
s'oppose à saint Pierre p. 3
Le calendrier du mois p. 4

N° 282

LA DÉMOCRATIE FACE À LA GUERRE

La première partie de l'ouvrage décline les rapports difficiles de la démocratie et de la guerre selon quatre axes :

- Oscillation entre pacifisme et bellicisme.

La France de l'entre-deux guerres illustre à l'envi le malaise de la démocratie face à la guerre. Longtemps pacifiste, la 3^e République finit par s'inquiéter de la montée des périls. De pacifiste, elle devient soudain belliciste.

L'auteur anonyme d'un opuscule publié en 1947 en fait le constat amer : « *Lorsque nous nous trouvâmes comme en rase campagne, homme contre homme, à 40 millions contre plus de 60 millions, ce fut alors, et alors seulement que les mêmes bêteurs de paix, les désarmeurs du pays légal, se firent hurleurs à la guerre : ils s'étaient désarmés (car notre armement avait évolué comme nos occupations) et, désarmés, ils voulaient se battre, ou plutôt faire battre la France à tout prix.* » (**Le patriotisme ne doit pas tuer la patrie**, Éditions de la seule France, p. 25)

Plus tard, l'ère de la décolonisation verra le reflux du bellicisme et le retour du pacifisme.

- Réduction technologique de la guerre.

Le progrès technique qui a envahi notre quotidien n'a pas épargné les forces armées. L'irruption de la technologie s'est traduite par la réduction en nombre et la technicisation à outrance de l'armée et des soldats qui la composent.

Or, la guerre du Vietnam pour les États-Unis et l'intervention en Afghanistan pour les l'URSS sont là pour en témoigner : la supériorité technologique ne suffit pas pour gagner une guerre. Elle ne saurait en effet suppléer les volontés défaillantes du politique et du militaire.

La technologie ne fait pas gagner la guerre, elle permet seulement d'éviter l'affrontement.

- Confusion entre politique et militaire.

La démocratie vit dans le temps court, à savoir l'intervalle entre deux élections, alors que la guerre agit dans le temps long.

On peut gagner rapidement des batailles, surtout si l'on bénéficie de la supériorité technique, mais ces victoires sont insuffisantes pour remporter la guerre. Les batailles gagnées par Napoléon I n'ont pas suffi à restaurer la paix en Europe, pas plus que les opérations récentes au Kosovo (1999), en Irak (2003) et en Libye (2011) n'ont pu ramener la paix en Europe et au Moyen-Orient.

Les soldats peuvent remporter bien des batailles, mais seuls les politiques peuvent gagner la guerre et restaurer la paix.

- La guerre au service de l'idéologie.

Le pragmatisme qui présidait aux conflits d'antan a cédé la place à l'idéologie. Il ne s'agit plus aujourd'hui — du moins en apparence — de

se disputer pour des acres de terre, pour un débouché sur la mer ou pour un accès aux ressources, mais d'instaurer la démocratie universelle.

L'exaltation des valeurs démocratiques finit par diviser l'humanité entre le camp du Bien et le camp du Mal. Cette diabolisation de l'adversaire aboutit fatalement à la guerre totale, qui fait fi de la distinction entre combattants et non-combattants (cf. les bombardements de Dresde, d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945).

Tout en prétendant libérer les peuples du totalitarisme, la démocratie en adopte les vices. Voilà ce qui arrive quand un mode particulier de gouvernement se mue en religion séculière.

POUR UNE APPROCHE PLUS SÉREINE

Les graves désordres qui agitent nos sociétés — Marcel De Corte parlait même de dis-société — rendent difficile une application mécanique de la doctrine de la guerre juste.

Plutôt que de modifier une doctrine élaborée pour une cité conforme à l'ordre naturel, le colonel Legrier suggère d'œuvrer dans quatre directions pour que la question de la guerre puisse être abordée à nouveau avec sérénité :

- a. En revenir à des guerres limitées.

Les récentes guerres idéologiques survenues au Moyen-Orient ont engendré le chaos, l'émergence de l'État Islamique, une flambée du terrorisme et d'importants flux migratoires. Il est donc urgent de revenir à des guerres limitées car mesurées par le réel.

- b. Clarifier la question de l'homicide.

La question des rapports entre la cité et les citoyens, c'est-à-dire entre le tout et les parties, devrait être clarifiée dans les esprits afin de combattre les dérives de l'individualisme et du totalitarisme. Une conception organique de la société permettrait de mieux saisir les moyens — parfois extrêmes — dont la société doit user contre les ennemis du dedans comme du dehors.

- c. Combattre l'hédonisme.

Dans une société obnubilée par la recherche du plaisir et du confort individuels, l'idéal militaire centré sur la défense du bien commun jusqu'au sacrifice de sa vie fait figure de curiosité. Ce fossé entre l'armée et la société ne facilite ni le recrutement des soldats ni l'intelligence des risques qu'ils assument pour notre bien à tous.

- d. Faire primer la raison sur l'émotion.

Les mass media, Internet, les réseaux sociaux soumettent les acteurs de la vie publique, y compris nos soldats, à la tyrannie de l'émotion. Rétablir le contrôle de la raison sur les émotions est un préalable nécessaire pour pouvoir aborder sereinement les questions de vie... et de mort.

Abbé François KNITTEL

QUAND SAINT PAUL S'OPPOSE A SAINT PIERRE

Dans un sermon prononcé le 29 juin 441, le pape saint Léon le Grand (440-461) souligne que les saints apôtres Pierre et Paul sont « *comme les deux yeux dans le corps dont le Christ est la tête* ». Il ajoute que rien ne les sépare, car « *l'élection les a rendus pareils, le labeur semblables et la fin égaux* ». En effet, choisis par Dieu, ils ont annoncé au monde l'Évangile et offert leur vie pour le Christ à Rome. Cette proximité spirituelle n'a pourtant pas empêché les deux apôtres de s'opposer vivement, comme le raconte l'*Épître aux Galates* (Ga 2, 11-14). Très commenté en raison de ses protagonistes, l'incident d'Antioche a nourri la réflexion de l'Église.

Le contexte et les faits

Les premiers chrétiens hésitent sur l'attitude à adopter face aux prescriptions de la loi mosaïque. Faut-il renoncer à la circoncision et aux interdits alimentaires en vigueur dans l'Ancien Testament ou est-il opportun de maintenir ces pratiques, voire de les imposer à tous, pour ménager les fidèles issus du judaïsme ? Le sujet est sensible dans les communautés où se côtoient circoncis et incirconcis, comme c'est le cas à Antioche.

La question est abordée au concile de Jérusalem, en 48 entre Paul, Barnabé, Pierre, Jacques et Jean (Ac 15, 4-29). L'assemblée adopte une position équilibrée. Les païens qui se tournent vers le Christ sont libres par rapport à la loi ancienne, mais quatre observances leur sont imposées dans un souci d'apaisement.

Lorsque Pierre vient à Antioche, il suit la conduite de Paul et prend ses repas avec les païens qui se sont convertis au Christ. Bientôt pourtant, alors qu'arrivent de Jérusalem des chrétiens qui restent attachés à la loi ancienne, il « *s'esquive et se tient à l'écart* » (Ga 2, 12). Comme Barnabé l'imité, Paul s'insurge. Il reproche à saint Pierre de ne pas marcher droit « *selon la vérité de l'Évangile* » et de donner le mauvais exemple : « *Toi, tout juif que tu es, il t'arrive de suivre les coutumes des païens et non celles des juifs ; alors, pourquoi forces-tu les païens à faire comme les juifs ?* » (Ga 2, 14).

La portée de l'incident

Saint Jérôme estime que ce reproche de saint Paul à saint Pierre est une feinte n'ayant d'autre but que de rassurer les chrétiens troublés. Comme le remarque saint Augustin, une telle lecture ne colle guère avec le texte.

Paul « *résiste en face* » (Ga 2, 11) à Pierre, mais il ne conteste pas son autorité de chef. Selon saint Thomas d'Aquin, « *l'apôtre s'opposa à Pierre dans l'exercice de l'autorité et non dans l'autorité de gouvernement* » (**Aux Galates**, ch. 2, leçon 3). Le reproche est public, car la conduite de Pierre n'a échappé à personne. La correction émane d'un homme de foi qui a reçu la mission d'évangéliser les païens. Saint Thomas d'Aquin observe : « *Résister en face et en public dépasse la mesure de la correction fraternelle : saint Paul ne l'aurait pas fait envers saint Pierre, s'il n'avait été son égal en quelque manière comme défenseur de la foi* » (**Somme théologique**, II-II, q. 33, a. 4).

La dissension touche le salut des âmes, car elle concerne l'évangélisation. Pierre s'éloigne des chrétiens venus du paganisme, afin de ne pas heurter les juifs qui ont accueilli l'Évangile. Paul réagit fermement, car la volte-face de Pierre occulte que la justification s'opère pour tous, juifs et païens, par la foi dans le Christ Jésus.

Malgré tout l'opposition entre les deux apôtres ne doit pas être exagérée, car plus tard, saint Paul invitera les siens à s'abstenir de certains aliments pour éviter tout prétexte de scandale (Rm 14, 21). Et il se fera « *juif avec les juifs* », afin de les gagner à la foi (1 Co 9, 20). Par ailleurs, les Saintes-Écritures restent discrètes sur cette dispute et son heureuse issue.

La réflexion théologique

Bien qu'ils mettent en échec l'unité voulue par le Christ, les conflits contribuent à l'édification de l'Église. « *Il convient qu'il y ait parmi vous des scissions, afin que ceux qui résistent à l'épreuve soient manifestés parmi vous* » (1 Co 11, 19). Il n'est donc pas étonnant qu'assez régulièrement des dissensions surgissent entre catholiques. Ces différends doivent être dépassés. Que Pierre et Paul soient devenus les deux colonnes de l'Église suggère combien une controverse peut au final rapprocher les cœurs et servir l'apostolat.

Loin d'affaiblir la primauté romaine ou le dogme de l'infailibilité pontificale, tel que l'a défini le concile Vatican I, l'incident d'Antioche atteste que l'autorité ecclésiastique doit être honorée en tout temps, mais parfois aussi corrigée avec discernement, y compris publiquement. Saint Thomas recommande l'humilité de Pierre à tous ceux qui ont une charge de gouvernement. Un prélat doit être prêt à « *accepter des avertissements* » de la part de ses inférieurs ou sujets (**Aux Galates**, ch. 2, leçon 3).

La réaction de saint Paul encourage la liberté de parole au service de la vérité. Elle invite à reprendre les pasteurs qui s'égarer, surtout quand leur « *faute a été publique, devenant un danger pour beaucoup* » (*ibid.*). Cependant la correction par laquelle un inférieur reprend son supérieur « *ne sera ni insolente, ni dure, mais douce et respectueuse* » (**Somme théologique**, II-II, q. 33, a. 4). Saint Paul insiste : « *Ne reprends pas avec rudesse un ancien, mais avertis-le comme un père* » (1 Tm 5, 1).

« *Tout ce qui a été écrit l'a été pour notre instruction* » (Rm 15, 4). La dispute entre Paul et Pierre rappelle combien il est important pour un chrétien de conformer ses actes aux principes de sa foi et de donner le bon exemple. Si aucune autorité sur terre, pas même le pasteur suprême de l'Église, n'est à l'abri d'un faux pas, l'obéissance ne demande pas de se taire quand un chef fait fausse route sur une question sérieuse. En pareil cas, à chacun de trouver l'art et la manière, pour réagir à propos, selon son rang et ses compétences, en montrant que la nécessaire mise au point laisse intact le respect dû à l'autorité.

Abbé Pierre-Marie BERTHE

A STRASBOURG		PROGRAMME LITURGIQUE JUN 2021		AU MULLERHOF	
Messes	Confessions			Messes	Confessions
07h15		Ma 01	Ste Angèle Mérici, V.	07h30	
18h15	17h45	Me 02	De la férie, mémoire	07h30	
07h15		Je 03	FÊTE-DIEU	11h00	
18h15	17h45	Ve 04	St François Caracciolo, C.	07h30	
11h00	10h30	Sa 05	St Boniface, E. & M.	08h00	
10h15	09h30	Di 06	SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU	08h30	07h45 / 09h45
18h15	17h45	Lu 07	Ste Clotilde, Vv.	08h00	
07h15		Ma 08	De la férie	07h30	
18h15	17h45	Me 09	De la férie, mémoire	07h30	
07h15		Je 10	Ste Marguerite d'Écosse, Re. & Vv.	07h30	
18h15	17h45	Ve 11	SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS	10h30	
11h00	10h30	Sa 12	St Jean de Saint-Facond, C., mémoire	08h00	
10h15	09h30	Di 13	3^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	08h30	07h45 / 09h45
18h15	17h45	Lu 14	St Basile le Grand, E. & D.	08h00	
07h15		Ma 15	De la férie, mémoire	07h30	
18h15	17h45	Me 16	De la férie	07h30	
07h15		Je 17	St Grégoire Barbarigo, E. & C.	07h30	
18h15	17h45	Ve 18	St Ephrem de Syrie, Di. & D., mémoire	07h30	
11h00	10h30	Sa 19	Bx Modeste Andlauer et André Bauer, Mm.	08h00	
10h15	09h30	Di 20	4^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	08h30	07h45 / 09h45
18h15	17h45	Lu 21	St Louis de Gonzague, C.	08h00	
07h15		Ma 22	St Paulin de Nole, E. & C.	07h30	
18h15	17h45	Me 23	VIGILE DE ST JEAN-BAPTISTE	07h30	
07h15		Je 24	NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE	07h30	
18h15	17h45	Ve 25	St Guillaume, A.	07h30	
11h00	10h30	Sa 26	Sts Jean et Paul, Mm.	11h00	
10h15	09h30	Di 27	5^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	08h30	07h45 / 09h45
18h15	17h45	Lu 28	VIGILE DES SAINTS PIERRE ET PAUL	08h00	
07h15		Ma 29	SAINTS PIERRE ET PAUL APOTRES	08h00	
18h15	17h45	Me 30	Commémoration de St Paul Apôtre	08h00	

Dates à retenir :

- Université d'été de la Fraternité : du 11 au 15 août à l'École Saint-Michel (près de Châteauroux)

Carnet paroissial :

- Augustin Bardel, Laurent Donny, Soline Lorber et Louis Heuhuser ont fait la Première Communion le 1^{er} mai au Mullerhof

Activités à Strasbourg :

- Chorale : le dimanche à 9h30
- Catéchisme : mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 juin à 15h30

Activités dans la vallée de la Bruche :

- Procession de la Fête-Dieu : jeudi 3 juin à 15h30
- Croisade Eucharistique : dimanche 6 juin à 9h45
- Vêpres et Salut : dimanche 13 juin à 16h45